

**Arrêté du 8 mars 2013 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance d'Aurillac
NOR : JUSB1301854A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er juin 2013, mis fin aux fonctions de Mme Danielle LABRO épouse VORS, greffière du 1er grade, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance d'Aurillac.

Article 2

Il est, à compter du 1er juin 2013, mis fin au fonctions de Mme Véronique MOISSINAC épouse BIANCHI, adjointe administrative principale de 2ème classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance d'Aurillac.

Article 3

Mme Véronique MOISSINAC épouse BIANCHI, adjointe administrative principale de 2ème classe, est, à compter du 1er juin 2013, nommée régisseuse titulaire au tribunal d'instance d'Aurillac.

Article 4

Mme Lauriane MADOURI, greffière du 2ème grade, est, à compter du 1er juin 2013, nommée régisseuse suppléante au tribunal d'instance d'Aurillac.

Article 5

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Riom en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 8 mars 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK